Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 52 (1995)

Heft: 1

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tennis: les objectifs pour 1995

Marcel K. Meier, chef de la branche sportive J+S Tennis, EFSM
Traduction: Frédy Léchot

En Suisse, trois institutions forment en principe les entraîneurs, les professeurs de tennis et les moniteurs. Ce sont: SWISS TENNIS, l'Association suisse des professeurs de tennis et Jeunesse + Sport.

Ces trois institutions ont réalisé en commun les principes de formation qui entreront en vigueur le 1er janvier 1995. Ces derniers définissent, entre autres, les buts visés dans les différents cours. Ainsi, on évitera à l'avenir des répétitions.

La continuité de la bonne collaboration entre SWISS TENNIS, l'Association suisse des professeurs de tennis et Jeunesse + Sport au sein du groupe de travail nouvellement constitué est assurée. Ce groupe réunit les responsables pour la formation de ces trois institutions.

Il a pour objectifs:

- d'analyser périodiquement la situation de la formation dans le tennis suisse
- d'assurer réciproquement la diffusion d'informations
- de coordonner les différentes formations
- d'assurer et de promouvoir la communication et la collaboration de toutes les institutions responsables de la formation en Suisse
- de s'informer des méthodes de formation étrangères
- de se tourner vers l'avenir, de discerner les tendances modernes et d'élaborer des perspectives!

Le tennis en chiffres

Chaque année:

- 500 moniteurs 1, 200 moniteurs 2, 70 moniteurs 3, formés dans les CM.
- 500 moniteurs suivent les CP.
- 2000 cours de branches sportives sont organisés.
- 25 000 enfants et jeunes gens sont formés dans les cours de branches sportives.
- 1 000 000 francs sont investis par la Confédération et les cantons pour l'activité dans les cours de branches sportives.

Formation de base commune à Jeunesse + Sport

Il est impératif d'adapter les exercices au niveau de jeu des joueuses et joueurs. Ainsi, on soumettra aussi d'autres tâches à un débutant ne possédant pas encore la même expérience que celle d'un joueur avancé.

Les nombreux joueurs et joueuses de tennis sont répartis dans les trois catégories suivantes:

- débutants
- joueurs moyens
- bons joueurs

Nous sommes conscients de ce que cette répartition a d'absolu et qu'il est difficile de classer une joueuse ou un joueur de tennis dans l'une de ces trois catégories. En effet, nombre d'entre eux se situent quelque part entre deux catégories et constituent ainsi un degré intermédiaire.

Moniteur 1

Il doit initier ses élèves au tennis et les amener à pratiquer ce sport dans le sens d'une activité de loisir judicieuse. Il dirige l'entraînement dans un petit club ou fonctionne comme assistant du ou des responsables d'un grand club ou d'un centre. Il est formé pour enseigner à des débutants ou à des joueurs moyens (2-3 années de pratique de jeu jusqu'à la force de jeu R8 environ).

Moniteur 2

Il doit poursuivre et compléter la formation tennistique de ses élèves. Il orga-

Solution
Un jeu et on «spor't» mieux...

A mots couverts: BURRUEL

nise et dirige l'entraînement dans un club ou dans un centre. Il est formé pour enseigner à des joueurs moyens (force de jeu jusqu'à R5 environ).

Moniteur 3

Il doit perfectionner les qualités tennistiques de ses élèves et promouvoir leurs points forts respectifs. Il organise et dirige l'entraînement dans un club ou dans un centre. Il s'occupe des équipes, il organise les compétitions au sein du club. Il est formé pour enseigner à de bons joueurs (force de jeu jusqu'à R2 environ).

Nouveaux moyens didactiques

La révision totale du manuel du moniteur J+S Tennis est liée aux nouveaux objectifs de la formation. Le contenu du classeur rouge A4 très connu a été remis complètement à jour et présenté sous une forme moderne.

Le manuel du moniteur (MM) a pour objectif d'aider les monitrices et les moniteurs à enseigner le tennis comme un jeu.

Au printemps 1995, les services cantonaux J+S vont envoyer les nouveaux documents didactiques à 5000 monitrices et moniteurs.

Philosophie de la formation

Le modèle de l'action motrice est au centre de la formation. Les buts concrets visés par les élèves et les situations dans lesquelles le jeu place ceux-ci constituent la base de l'enseignement. Nos joueuses et nos joueurs doivent être capables de développer leur propre jeu et d'obtenir des résultats.

- Nous enseignons le tennis comme un jeu.
- Nous développons de manière évolutive le jeu de nos enfants et de nos jeunes.
- Nous enseignons les coups du tennis pour résoudre des tâches bien définies.
- Nous donnons des tâches afin que joueuses et joueurs puissent trouver par eux-mêmes la solution aux problèmes posés.
- Nous enseignons les coups du tennis de façon intégrale et globale.
- Nous tenons compte de la situation dans l'enseignement.

Nouvelles prescriptions de la branche

Avec l'introduction du nouveau manuel du moniteur, les prescriptions de la branche concernant les cours de moniteurs 1 à 3 ont elles aussi subi des modifications. En voici un bref aperçu:

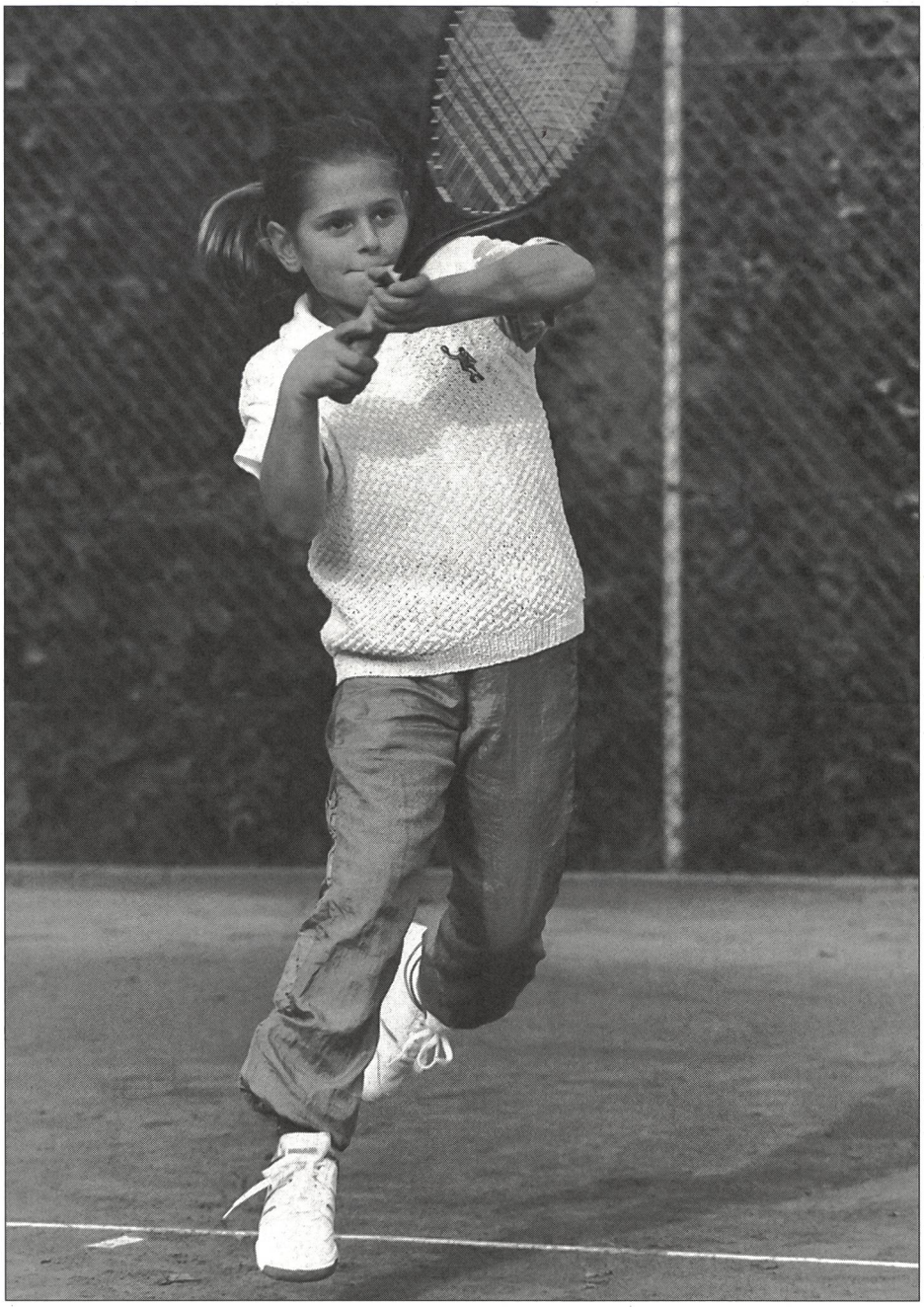

Cours de moniteurs 1

Conditions d'admission: classement actuel minimum R7 ou test d'aptitude technique demandé au CM1 pour joueuses et joueurs classés R8, R9 et non classés. Les coups suivants sont demandés: coup droit, revers, volée, smash, lob, service, échanges de balle dans le jeu avec un partenaire de force égale. La technique classique et l'efficacité sont jugées. Ce test d'aptitude, jugé par un expert J+S, doit être fait 6 mois environ avant l'inscription au cours de moniteurs 1. Les candidats moniteurs s'adressent à l'expert, qui par sa signature sur le formulaire d'inscription au CM1 confirme que les exigences techniques demandées sont remplies. L'expert mentionne: apte à la formation CM1 ou inapte à la formation CM1.

A l'avenir, l'examen technique prévu à la fin du CM1 sera remplacé par un test d'aptitude de technique pour le CM2 avec comme contenu: coups avec des effets et coups spéciaux.

Cours de moniteurs 2

Il n' y a pas d'examen technique sportif. Une note d'appréciation est prévue. Cette dernière a pour objectif de renseigner la candidate/le candidat sur ses aptitudes techniques dans l'optique d'une préparation à l'examen de moniteur d'entraînement. La note d'appréciation est donnée sur la base de la séquence vidéo «technique personnelle» des candidats. Cette dernière est organisée en milieu de semaine.

Cours de moniteurs 3

Admission au cours de formation de l'ASPT: note 3 (moyenne minimale 2,8).

Pour plus de renseignements, s'adresser au responsable des juniors du club, SWISS TENNIS ou au service cantonal J+S de votre canton. ■